

Covid-19 et activités chirurgicales

Communiqué conjoint de l'Académie nationale de Médecine et l'Académie nationale de Chirurgie

9 Avril 2020

La pandémie de Covid-19 exerce depuis quelques semaines une très forte pression sur le système hospitalier public et privé. L'afflux de patients gravement atteints a imposé de mettre rapidement à disposition des lits pour ces patients, en particulier dans les secteurs de réanimation et de soins intensifs.

Dans ce contexte, dans de nombreux établissements de santé, la programmation de soins chirurgicaux a dû être reportée afin de mettre des lits de chirurgie à disposition des malades atteints du Covid-19, d'éviter certaines interventions chirurgicales lourdes réclamant un séjour post-opératoire en réanimation et de limiter le risque de contamination des malades jugés non-urgents.

Cette déprogrammation a réclamé, dès le début de la crise, une étroite collaboration entre les secteurs public et privé et dans chaque secteur, entre les chirurgiens, les anesthésistes-réanimateurs et les équipes infirmières.

L'Académie nationale de Médecine et l'Académie nationale de Chirurgie soulignent l'esprit d'anticipation, de mobilisation et de coopération qui a prévalu au sein de la communauté chirurgicale. Elles saluent aussi le comportement responsable des patients et de leurs familles qui ont su s'adapter au report obligé de nombreux actes chirurgicaux qui avaient été programmés.

Dans cette circonstance inédite, l'Académie nationale de Médecine et l'Académie nationale de Chirurgie recommandent :

- que, d'ores et déjà, des contacts soient pris avec les fédérations et associations médicales, notamment de médecins généralistes, afin d'assurer au mieux la prise en charge des patients dont le traitement chirurgical a dû être retardé,
- que des solutions puissent être rapidement trouvées pour les patients dont la pathologie n'autorise pas un long délai de prise en charge (cancer par exemple), si possible avec des circuits spécifiques Covid négatif,
- que les sociétés savantes établissent au plus vite, dans leurs disciplines respectives, en accord avec les directives qui seront édictées en vue de la sortie du confinement et du retour à un fonctionnement normal des établissements de santé, des recommandations sur les modalités pratiques de reprogrammation des soins chirurgicaux et d'information des patients,
- que les sociétés savantes tirent les enseignements de cette pandémie en vue de la préparation des structures chirurgicales à une nouvelle crise sanitaire majeure,

- qu'une réflexion soit menée au sein du corps chirurgical sur les aspects méthodologiques et éthiques soulevés par les choix qui ont dû être effectués concernant la prise en charge des patients et qui, au-delà de la crise présente, vont probablement modifier la pratique chirurgicale,
- qu'une réflexion soit aussi menée, au sein des établissements de santé, sur le rôle des chirurgiens dans la coordination indispensable entre les équipes chirurgicales, administratives et techniques en vue de l'adaptation de ces établissements à une situation critique.